

Envoyé en préfecture le
12/04/2024 Reçu en préfecture le
12/04/2024 Publié le
ID: 033-263302408-20240409-2024\_04\_11-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du mardi 09 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 avril à 18h00, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Libourne se sont réunis dans la salle de réunion du CCAS, sur convocation du Président du CCAS, qui leur a été envoyée le 28 mars 2024, conformément à l'article R 123.-16 du code de l'Action Sociale et des Familles.

Membres du Conseil	Présent-e	Absent-e, excusé-e	Pouvoir	Donne pouvoir à
1. Philippe BUISSON - Président			X	Sandy CHAUVEAU
Membres élus				
2. Sandy CHAUVEAU – Vice- Présidente	Х			
3. Valérie VOGIN		X		
4. Esther SCHREIBER	X			
5. Karine BERRUEL	Х			
6. Marie-Noëlle LAVIE	Х			
7. Marie-Antoinette DALLAIS		X		
Membres nommés				
8. Monique VILLA - UDAF			Х	Maryse ZELI
9. Maryse ZELI – APF	Х			
10. Josiane GABARROS - APEI	Х			
11. Michèle LACOSTE - LE LIEN	Х			
12. Béatrice RATOUIN - PFP	Х			
13. Liliane ESCUREDO – Club La Bienvenue	Х			
SOUS-TOTAL	9	2	2	
Total présents, représentés ou ayant d	onné nouvoir ·		•	11

## Assistaient à la séance :

M David BARREAU, Directeur du CCAS de Libourne Mme Laurence SCHOCKMEL, directrice adjointe du CCAS de Libourne Mme Marie-France LAFAGE Responsable Pôle Moyen du CCAS de Libourne Mme Sylvia BROUSSE, Assistante administrative

#### 2024-04-11 RA: Affectation du résultat 2023

Sur proposition de Madame la Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (11 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Les membres du Conseil d'administration procèdent à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « résidences autonomie » comme suit :

# Budget annexe « résidences autonomie » CCAS

I- Rappel des résultats 2023				
Résultat section de fonctionnement				
Résultat de l'exercice – déficit	- 7 355.51 €			
Résultat de l'exercice antérieur (002)	73 482.18 €			
Résultat de clôture à affecter	66 126.67 €			
Besoin réel de financement – section investissement				

	12/04/2024 Reçu en préfecture le		
Résultat section investissement	12/04/2024 Publié le		
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	ID : 033-263302408-20240409-2024_04_11-D 68 918.02 €		
Résultat comptable cumulé	90 479.29 €		
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	40 188.48 €		
Recettes d'investissement restant à réaliser	0,00 €		
Solde des restes à réaliser	- 40 188.48 €		
Excédent (+) réel de financement	50 289.81 €		
II- Affectation des résultats			
Affectation du résultat de fonctionnement			
En couverture du besoin réel de financement (R 10682)			
En dotation complémentaire en réserve (R10682)	0 €		
Total 1068	0€		
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	66 126.67 €		
Report R 001:	90 479.29 €		

## <u>Transcription budgétaire de l'affectation de résultat</u>:

Section de fonctionnement		Section d'investissement			
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 10682 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé	
/	66 126.67 €	1	1	90 479.29 €	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La Vice-Présidente Sandy CHAUVEAU Pour expédition conforme

Pour le Président Par délégation Sandy CHAUVEAU Vice-Présidente du CCAS

Envoyé en préfecture le

